

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 25 (1941)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL D'ETUDE
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

II^e SÉRIE : 25^e ANNÉE. — N° 1

Neuchâtel, le 30 Janvier 1941

*Administration et Rédaction : A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel : Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654*

1866 - 1941

Le "Rameau de Sapin" vient de franchir le seuil de sa 75^e année d'existence, grâce à l'appui de ses abonnés auxquels il présente ses vœux pour la nouvelle année : Vœux de santé et de satisfaction, tout en accordant un chaleureux souvenir à ses fondateurs.

Le "Rameau de Sapin" continuera à travailler comme par le passé sur de l'appui bienveillant des ses abonnés, de ses lecteurs, des amis de la nature.

Merci à tous et bonne année !

La Rédaction.

La force doit être au service du droit, et non le droit à la merci de la force.
W. Cousin.

On n'est pas nécessairement une grande nation parce qu'on est l'effroi du monde.
J. Clareio.

Le peuple le plus libre est celui qui compte le plus de citoyens en état de vivre indépendants par le travail.

CHAMOIS ERRATIQUES.

Il arrive parfois que notre antilope d'Europe soit observée loin de son habitat alpin, divaguant sur le plateau suisse ou dans le Jura. Ci-après nous donnons le résumé d'observations concernant ces chamois vagabonds. Quelle est la cause qui provoque ces randonnées, probablement la poursuite par des chiens courants de ces chamois, presque toujours de jeunes animaux, lesquels affolés, s'égarent sans parvenir à retrouver leurs montagnes.

1860.- En août des habitants de Suttringen, rive sud du lac de Biel, à peu près à mi-distance du canal de Hagneck et du canal de l'Iar, virent sortir subitement d'un fourré, un jeune chamois; l'animal poursuivi s'enfuit et se précipita dans le lac. Capturé, il fut, à la demande des chasseurs de Biel, relâché dans la forêt de l'Oberholz.

1897.- à la mi-juin un jeune chamois est capturé dans une rigole, à Lentines, près de Sion (Valais).

1898.- Se soir du 28 octobre, on a promené au son du cor de chasse, dans la ville de Jougne (région du Mont d'Or, France) le corps d'un chamois tué dans la région. L'animal pesait 30 kg.

1904.- Le 16 septembre, un chamois trotinant dans les "glachères," près de Roissille (plaine du Rhône) est tiré par un chasseur. Vers la mi-novembre, dans la région du Mont d'Or et dans la commune de Jougne (voir plus haut), un chasseur tue un chamois dans la Forêt de Pie-Miette (le nom local est, forêt de Piquemiette, sis sous le Mont d'Or, tout près de la frontière franco-suisse).

Ce gibier très rare dans la contrée doit provenir de la Haute-Savoie, où, pourchassé au commencement de l'automne, apeuré, il abandonne ses paturages familiers, traverse le Rhône, suit les crêtes des Monts du Jura (Grand Crêt d'eau, Reculet, Crêt de la Beige, Col de la Fauchille, la Dôle, le Risoux, le Mairmont, le Mont d'Or), traversant aussi successivement trois départements français (Ain, Jura, Doubs), finissant quelquefois par atteindre la Suisse.

Vers 1905, on pouvait voir au restaurant de la Baulle-Censiére, entre le Mont-Bouron et les Rullières (commune Provence, canton de Vaud), une tête de chamois naturalisée. L'animal, au dire du restaurateur, avait été tué sur le territoire du hameau; nous n'avons pu vérifier l'exactitude de cette assertion. A cette époque, le Parc du Creux-du-Van hébergeait des chamois dans ses enclos, mais aucun animal ne s'en était échappé.

1909.- Au mois de juillet, un jeune chamois dévalant en bas les cotes de Dangy, saute dans le jardin d'un hôtel à Clavens, gagne les quais, puis fit un plongeon dans le lac. L'animal repêché fut enfermé provisoirement dans une écurie, puis ramené à la montagne.

Le 28 septembre, entre 11 h. et midi, un chamois après avoir, par des bonds prodigieux, fait la joie des élèves du collège de Beaulieu, à Lausanne, monte avec

combis d'une maison du Baupas, surpris, l'animal redescendit pour se réfugier dans la cave de l'immeuble, où il fut capturé. La police avisée l'installa dans une cage si claire-voie, et l'animal, ramené à la montagne, put reprendre sa liberté.

1913, tôt le matin du 19 juillet, à 6 h. 30, un chamois ambulait sur la Place du Crêt, à Thonon (Savoie), mais la bête en balade, effrayée, franchit d'un bond le mur de la propriété voisine, où elle fut capturée, puis reconduite sur les hauteurs des Pennones, montagnes voisines où elle fut relâchée.

Le 13 août, au matin, un chamois se baladait dans la Grand'Rue, à Vevey, l'animal effrayé par les passants qui se mirent à sa poursuite, s'enfuit du côté de Bonheux, en suivant la route cantonale. Il fut retrouvé le lendemain, dans la propriété de "la Corbassière", les cornes prises dans une barrière, ce qui facilita sa capture. Il fut transporté dans un parc voisin, en attendant d'être reconduit sur les hauts sommets.

1918. - le 6 juillet, un chamois débouche inopinément sur le pont de Gleyres, à Yverdon, mais effrayé, la bête se précipita dans la Thiele. Malgré ce saut de dix mètres, elle nagea vigoureusement contre le courant; puis, se rasant fit demi-tour et suivit le flot; pour finir elle escalada le perré. Mais un chien survint et notre bête sauta de nouveau dans l'eau, nageant vigoureusement vers le large; comme la bête s'épuisait visiblement, un pêcheur réussit à la prendre, la mit dans sa barque et la ramena au bord. Plus tard, l'animal fut renoué à la liberté.

(A suivre)

CONTRIBUTION A LA MALACOLOGIE DU JURA.⁽¹⁾

par Ch. Meylan.

En 1907, le prof. P. Godet a publié dans le Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles un catalogue des mollusques du canton de Neuchâtel et des régions limitrophes.⁽¹⁾. En 1912, après la mort de P. Godet, M. Jean Piaget fit paraître dans le même périodique⁽²⁾ un supplément à ce catalogue. - Dès lors, la faune malacologique neuchâteloise et central-jurassienne n'a guère été l'objet d'études spéciales. Pour mon compte personnel, mes recherches et travaux cryptogamiques ayant pris tout mon temps, ce n'est qu'occasionnellement qu'au cours de ces recherches, j'ai continué parfois l'étude des mollusques du Jura. Il y aurait pourtant encore à faire pour connaître de façon quelque peu complète la faune malacologique et il est regrettable, comme je le faisais déjà remarquer en 1904 (Rameau de Sapin 1904) que l'étude de cette faune soit si délaissée par les amis de la nature. C'est pourtant une étude fort intéressante, relativement facile à tous égards. La conservation des coquilles ne demande aucun soin spécial, le nombre des espèces est plutôt restreint et les ouvrages nécessaires pour la détermination de ces espèces sont peu nombreux. A moins que l'on veuille étudier l'anatomie des animaux, par exemple la sadula, un microscope n'est

(1) Tome 34, p. 37. - (2) Tome 39, p. 74.

nullement nécessaire ; de bons yeux et de bonnes loupes sont tout à fait satisfaisants.

Ci-après les résultats des observations que j'ai faites touchant quelques espèces paraissant peu fréquentes, mais dont la plupart sont très probablement répandues tout le long du Jura à certaines altitudes.

Arion Subfuscus. (Drap) - pas très rare dans la région de Sainte-Croix.

Crystallus Andreaei. - (Böltger) et C. subrimatus (Reinhardt) environnent de St^e-Croix. - Ces espèces sont certainement fréquentes mais leur petite taille et le fait qu'elles vivent sous les pierres les font facilement passer inaperçues (Fig. 1 et 2) (Voir bas page 5).



1. *Vitreola Andreaci*



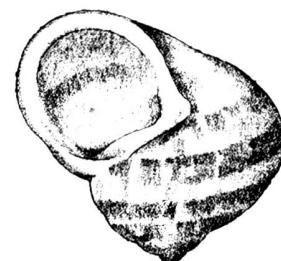
2. *Vitreola subrimata*



3. *Tachea nemoralis*



4. *Fruticicola strigella*



5. *Helicogena aepresa*



6. *Clausilia bidertata*



7. *Cyclostoma elegans*

Eulota fructicum. - (Nüller). - Je n'ai jamais rencontré cette espèce au-dessus du Jura. Elle est par contre répandue tout le long du pied du Jura vaudois. J'ai indiqué autrefois à P. Godet la présence du Tachea remoralis (Σ) à 1100 m., à l'Auberson près St^e Croix. J'ai pu m'assurer dès lors que cette espèce est très abondante dans les jardins et haies de St^e Croix et environs, jusqu'à l'altitude de 1130 m. Ses coquilles de couleur rose m'ont paru plutôt rare (Fig. 3).

Fruticicola strigella (Dnp. Fig. 4) J'ai rencontré cette espèce à Vuilleboz en compagnie de Xerophila abrie⁽¹⁾, chondrula quadrifidens, Eulota fructicum, à l'altitude de 600 m. env. Helicogena aspera⁽²⁾. (null.). - Cette espèce du midi monte à St^e Croix, à l'altitude de 1060 m. où j'ai été fort étonné de la rencontrer. Il est difficile de dire si elle y est arrivée spontanément ou avec des plantes potagères ou d'ornement. Sa seconde hypothèse est la plus plausible. C'est probablement l'altitude la plus élevée où cette espèce ait été observée jusqu'à maintenant (Fig. 5).

Clausilia lineolata. - (Held) Environs de St^e Croix mais certainement peu fréquente et peu abondante.

C. bidentata (Ström). - Dans son catalogue P. Godet n'indiquait cette espèce que dans un bois près de Cornaux. Dans son "Supplément" J. Piaget signale une station à Doarin. (Fig. 6). J'ai eu l'occasion de rencontrer ce joli petit Clausilia dans trois autres localités assez éloignées les unes des autres et très éloignées également des stations de Godet et de Piaget, soit à Bonvillars, au pied du Jura vaudois, dans la Gorge de Longeaunes, entre le Val de Travers et St^e Croix, où l'espèce remonte à 850 m. et près de Bonfol, dans le Jura bernois. Il existe probablement dans de nombreuses localités jurassiennes. Il m'a paru habiter les vieux troncs pourris.

Cyclostoma elegans (Bull.) Près de Montcherand sur une pente chaude à 550 m. (Fig. 7).

MON CHIEN. (2.)

par Dr C.

(SUITE & FIN)

là, il faisait le siège et ne repartait que quand l'oiseau était parti en le poursuivant autant qu'il pouvait l'apercevoir. Un jour même il attrapa un moineau à la volée. Je me disais : décidément on a raison, mon chien ne sera pas bon chasseur." Cependant je réfléchis que puisqu'il arrêtait parfaitement les lapins privés, au point de rester fixe, immobile plusieurs minutes, puisqu'il sentait un petit oiseau dans la haie, il arrêterait et sentirait bien plus facilement le gibier quand il s'en présenterait.

L'occasion ne se fit pas attendre. Un ami m'engagea à une réservée très giboyeuse. Cet ami avait un chien d'arrêt très bien dressé et cherchant parfaitement le gibier. Au début de la chasse, mon chien le regardait agir

(1) Rameau de Sapin 1. 1909 p. 13 et 1910 p. 2. 1909, p. 26, 1910 p. 40, 45; 1911 p. 8, 19 - 1914, p. 29.

(2.) Rameau de Sapin 1940, N° 2 p. 24, N° 3 p. 28.

sans comprendre : il courrait ça et là sur pieds, geais ou moineaux. J'étais honteux de sa mauvaise éducation. Mais, subitement je le vois changer d'allure : il est à l'arrêt, à un arrêt distingué, je l'admirais prêt à tirer, il se fait tout petit, s'avance lentement, prudemment, et je vois à dix mètres de lui partir un perdreau que je tue. Mon chien le saisit et me le rapporte triomphalement, non sans jouer, venant vers moi et s'éloignant alternativement, et se décidant enfin à me donner sa proie. C'était son premier perdreau, mais ce ne fut sa dernière capture de la journée. Il part un énorme lapin qu'il suit une cinquantaine de mètres, plus loin, un lièvre. Mon ami tue un lapin, mon chien le rapporte. Il connaît le gibier, il était dressé. En effet, à partir de ce moment, il flaire les haies, les buissons, et dès qu'il aperçoit un lapin, après l'avoir arrêté, si le lapin se déplace, il pénètre dans le fourré et ne le quitte que Jeannot est parti.

Auparavant, j'avais voulu, mais en vain, le faire entrer dans les broussailles. à l'avenir il flairera chaque fourré et s'il y sent du gibier, inutile de l'engager à entrer, il y pénétrera attaché à la piste qu'il ne quittera pas.

Deux nouveaux jours de chasse dans cette propriété privilégiée ont fait de mon chien un chasseur parfait : sonnez est excellent, il sent et arrête le gibier que d'autres chiens n'ont pas su trouver, il a une endurance exceptionnelle, n'est jamais fatigué, toujours ardent et passionné, mais souple et obéissant. Quand les autres chiens sont exténués, essoufflés, tirent la langue, le mien chasse toujours. Je ne m'usais plus de lui et je conte ses exploits. C'est un ami fidèle, un chasseur à mérite.

J'espère assurément encore quelques amis, quand il me faudra aller dans un monde meilleur. J'aurai toujours celui-là et ce ne sera pas le moins triste de me voir partir. Mais si Dieu me prête vie, je tâcherai de lui procurer des jours agréables ; il sera mon bonheur et je ferai le sien. Sa meilleure diversion à l'existence que nous avons menée à la ville, n'est-ce pas la vie à la campagne, avec l'air vivifiant et le concours, l'amitié d'un bon chien !

Mais me direz-vous, il n'est peut-être pas facile d'en trouver un comme le vôtre. Quelle est donc sa race, d'où vient cette perle fine ? C'est un setter Gordon, on dit qu'il est d'origine anglaise ; je n'en crois rien, tout chez lui est français, son attachement, son ardeur, sa fidélité. Vous me direz encore que j'exagère. C'est possible. Mais si je le vois ainsi, j'en ai le même avantage.

Le bon Badaud disait : „ Ma maison est la plus agréable, la plus belle, c'est ma maison. " Mon chien est le plus aimable, le plus beau, c'est mon chien.

Hauts eaux⁽¹⁾ Les fortes pluies du début de février ont provoqué hâtivement la sortie des eaux du Torrent, 20 octobre, en cette année pluvieuse, pour la 5^e fois, le Torrent Saint-Martin - Dombresson coule abondamment, le Seyon a débordé en certains endroits.

(1) Rameau de Sappin 1940, N° 3 p. 39.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.⁽¹⁾

(SUITE)

1934.- Mi-juillet, floraison complète, les fleurs plus grandes que celles de la plante type étaient du blanc le plus pur (voir „ Rameau de Sapin ” 1930, n° 1, p. 6). Le 13 juillet, en parcourant les vignes des Brenaz (Auvézère) nous avons été étonnés du nombre des belles grappes par et de la grosseur de leurs grains. - à la Cotière (Val-de-Ruz), on peut voir à Saules et à Genin deux ceps de vigne, chargés de magnifiques grappes. - Le 27, un agriculteur de Baudévilliers a trouvé deux grands mousserons, l'un pesait 300 gr. et l'autre 500 gr. - le 30, on aperçoit des grappes dont quelques grains commencent à mûrir, d'une manière générale on peut dire que le raisin a trois semaines d'avance. - Le 31, des jeunes gens ont cueilli dans les forêts du Cachot, près de la Chaux-du-Milieu, une douzaine de morilles, fait plutôt rare à la mi-été. Ces champignons, de belle apparence, s'étaient développés entre deux tas de bois, la plupart avaient 10 à 12 cm. de hauteur et l'un d'eux avait un chapeau mesurant à la base environ 5 cm. de diamètre.

Dès 6, la saison a commencé au Val-de-Travers où on a cueilli de beaux exemplaires pesant de 1 à 1,6 kg. - La récolte des chanterelles et des bolets est particulièrement abondante dans les parages de Lignières. Dans cette localité on peut voir un pommier et un cerisier portant tous deux leurs fruits mûrs et une seconde floraison. - Aux prises de Gorgier on cueille un pied de mouton ou hydne sinué pesant 500 grammes. - Le 12, à Bralleray (J.-B.) un amateur récolte un bolet bronzé dit „ Tête de nègre ” (*Boletus aereus* Bol.) du poids de 1,700 kg. Les journaux ont encore signalé la récolte d'un bolet comestible pesant 2 kg. - Dans la seconde moitié du mois la poussée des cèpes ou bolets comestibles a été particulièrement abondante, tellement que certains chasseurs de champignons, rapportaient à leur domicile des cueillettes énormes, certains d'entre eux ont récolté plus de 100 kg. de ces crypto-games. La poussée de ces bolets a été aussi forte dans le Jura vaudois que dans le Jura neuchâtelois. - Le 19, on a cueilli à Saint-Blaise une pomme ayant 47 cm. de circonférence et pesant 750 gr. - Le 26, dans les environs de Branton (Vaud) un polypore géant (*Polyporus giganteus* Pers.), espèce comestible du poids de 6 kg., malheureusement cet exemplaire n'était plus assez frais pour être consommé. Les vignes des communes du Vully sont mises à ban : mûr dès le 30 août. - Vallamand, 31 août - Constantine, 1 sept. C'est un signe que la vendange s'annonce prochaine. Le 7 sept. on a récolté dans les environs de Baudévilliers (Val-de-Ruz) un mousseron des champs (*Lycoperdon pratense* Schaeff.) mesurant 70 cm. de circonférence et du poids de 700 gr. M. A. Matthey-Jeantet du Socle, en séjour à la Tourne, cueille le 8 sept. des sorties en fleurs ; c'est une seconde floraison des pousses du printemps épargnées lors de la saison du pré au bord du ruisseau ; aux Rossières, près du Socle, il récolte quelques gentianes arautées bien épanouies (15 sept.). Au Landourn, un maraîcher a obtenu une carotte pesant 55 kg. et 64 cm. de diamètre. - à Villiers (Val-de-Ruz), à 750 m. d'alt. la treille de M. Ulysse Vauthier a produit de belles grappes

parvenues à maturité. Aux Verrières (950 m.) la treille de M. Jacot-Guillarmod porte quelques grappes dont les grains sont près de la maturité (20 grappes de 50 grains en moyenne). Le 26 septembre, à Cortaillod, la vendange blanche s'est vendue fr. 55.- la gerle. A Cressier, la récolte en rouge des Chânes tire 12°,5 fort. Aux Ecouduits, sur la montagne de Saint-Sulpice (V. de T.) à environ 1100 m. d'alt. on a cueilli à un espalier une pomme pesant 390 gr. et mesurant 34 cm. de tour. Cet espalier porte encore une trentaine de pommes de différentes grosseurs. - Au Verger Proux (Beuchâtel) se trouve un poirier portant des fruits et des fleurs. - A Colombier, des touffes de primevère sans tige (*Primula acaulis*) ont une seconde floraison. - Même observation dans les jardins et les forêts de Bexaix. Cette année les courges ont mis à profit la chaleur de juillet et les beaux jours de septembre (voir plus haut, "Courge du Sanderon"). Un Genevois annonçait qu'il possédait une cucurbitacée du poids de 40 kg. quelques jours après un Vaudais en montrait une de 43 kg. puis un autre genevois, M. Chevillard, de Bégin exhibait un spécimen de 57 kg.; mais ce ne fut pas tout, car M. A. Cassy, de la Corbessière, près Puidoux, voulut avoir le record de cet élevage avec une courge de 64 kg. accompagnée d'autres courges plus petites dont les poids sont de 40 à 25 kg.

Le 1 octobre on pouvait admirer dans les vitrines de la "Feuille d'Avis", à Beuchâtel, un groupe de 3 grappes de raisins encore adhérentes au sarment, dont la plus grosse pèse 1,250 kg. et la plus petite 750 gr. Ces observations proviennent de Bexaix. Voici un record, supposons-nous : on a cueilli sur une treille à la Conversion (station de la ligne Sausanne-Berne) une grappe d'un poids extraordinaire de 2,100 kg.

Dans les bois de Montmagny (dist. d'Avenches, Vaud) on a cueilli le 7 octobre des fraises des bois parfaitement mûres, ainsi que dans la forêt de Bellegarde, sur Bexaix. Ses beaux jours de septembre sont la cause de cette surprise de Dame Nature.

Dans le vignoble de Cortaillod, on a récolté cette année un grand nombre de grappes pesant de 690 à 510 grammes, fait rare.

Aux Ponts-de-Martel, le 10 octobre, un vieux poirier taillé en espalier et recouvrant la façade sud de la maison Aellen, a produit 140 kg. de poires. - Dans une propriété de la Montagne de Diesse, à 830 m. d'alt., on signale un pommier de jeunes fruits et des fleurs bien développées (10 oct.).

Chez un agriculteur de Boudry, au Val-de-Ruz, on peut voir une betterave fourragère pesant 8,100 kg., mesurant 63 centimètres de circonférence et 51 cm. de longueur; dans le même champ on a encore récolté une dizaine d'autres betteraves pesant toutes près de 8 kg. (mi-octobre). On a arraché le 10 octobre une betterave de 12,5 kg. à la ferme de Vers-chez-les-Cassy, à Puidoux, près de Chexbres (Vaud). A la même date, à la Courne (1131 m.) sur Rosefort, l'on me présente un choux-rave et une betterave pesant 5 kg. chacun. C'est un poids énorme étant donné l'altitude. - Dans le Jura bernois, à Delémont on récolte aussi des betteraves phénoméniques, l'une pesait 13 kg. et deux autres pesées ensemble atteignirent 22 kg.

Le 14 oct. on cueille à la Courne : *Gentiana verna* et *acaulis* bien fleuries, M. Ch. Perrin me dit que c'est la première fois qu'il cueille la gentiane sans tige fleurie à cette saison.

(A suivre)

(1) Rameau de Sapin 1940, N° 3 p. 33.